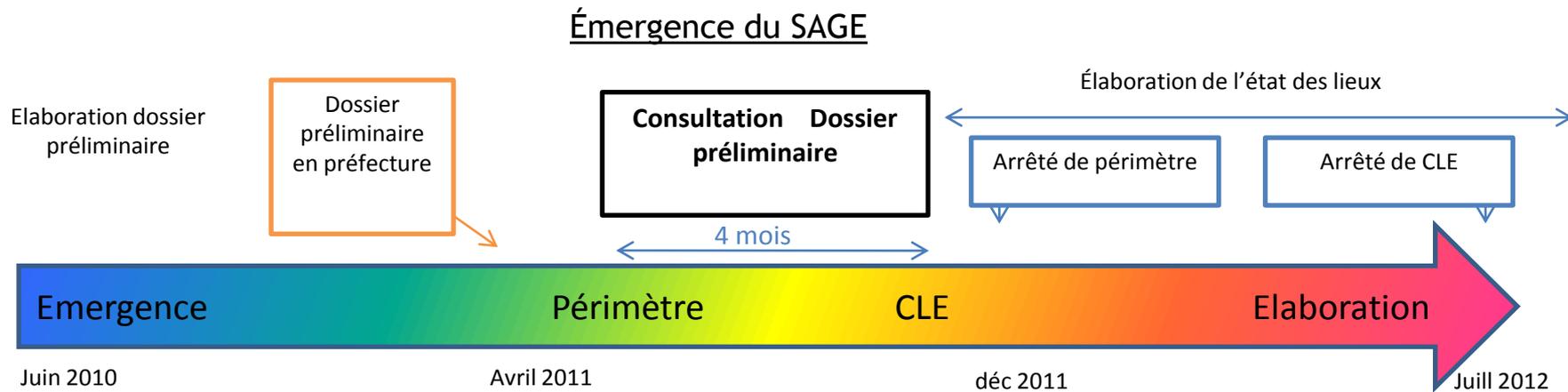


SAGE de la Tille

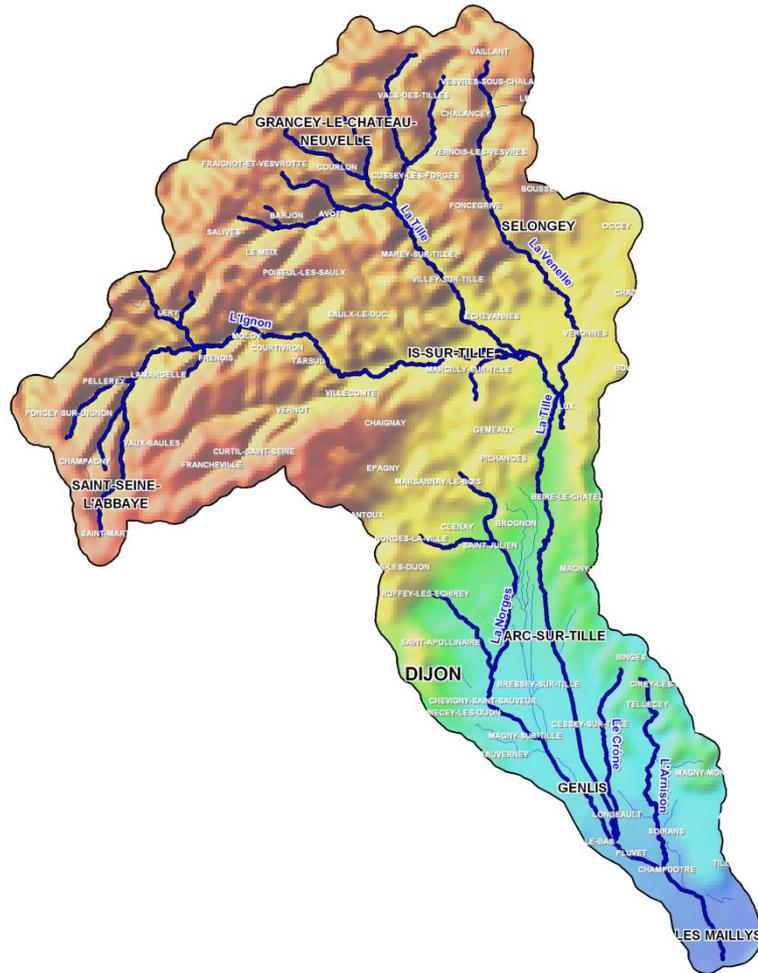
Fonctionnement et calendrier
d'élaboration

Rappel historique



- Été 2011 : consultation des collectivités concernées par le périmètre du SAGE et arrêté de délimitation du périmètre du 2 décembre 2011
 - *Signature du contrat de bassin*
 - *Consultation de l'AMF de Côte d'Or pour désigner membre de la CLE*
- Juillet 2012: arrêté de composition de la CLE

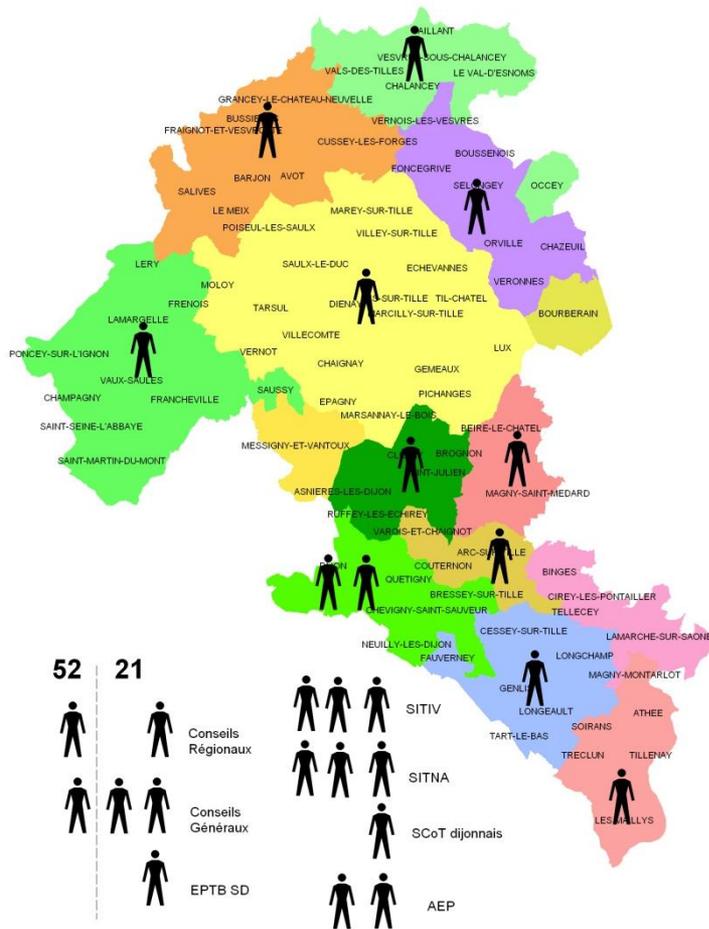
La démarche de SAGE



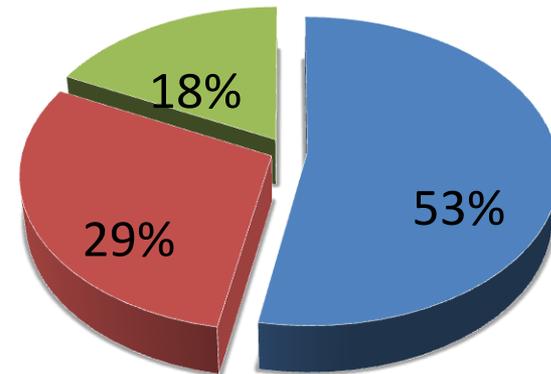
1. La CLE et son fonctionnement
2. Les étapes de l'élaboration du SAGE
3. Calendrier prévisionnel

La commission locale de l'eau

- La commission locale de l'eau, ou « CLE », est l'instance locale de concertation qui élabore le SAGE
- Sa composition a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (arrêté du 12 juillet 2012)



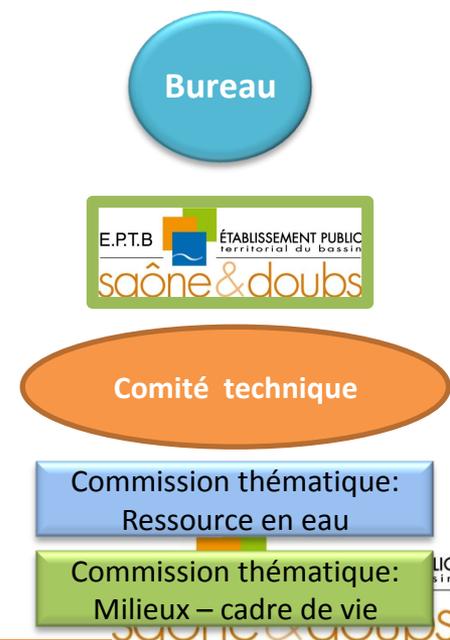
51 membres répartis dans 3 collèges :



■ Collège des élus ■ Collèges des usagers ■ Collège de l'Etat

Missions et fonctionnement de la CLE

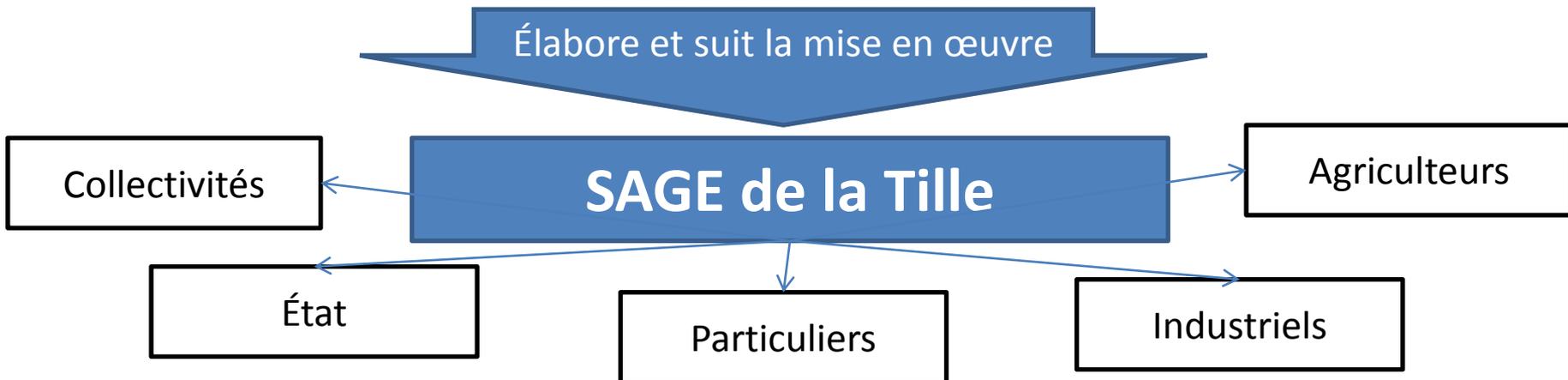
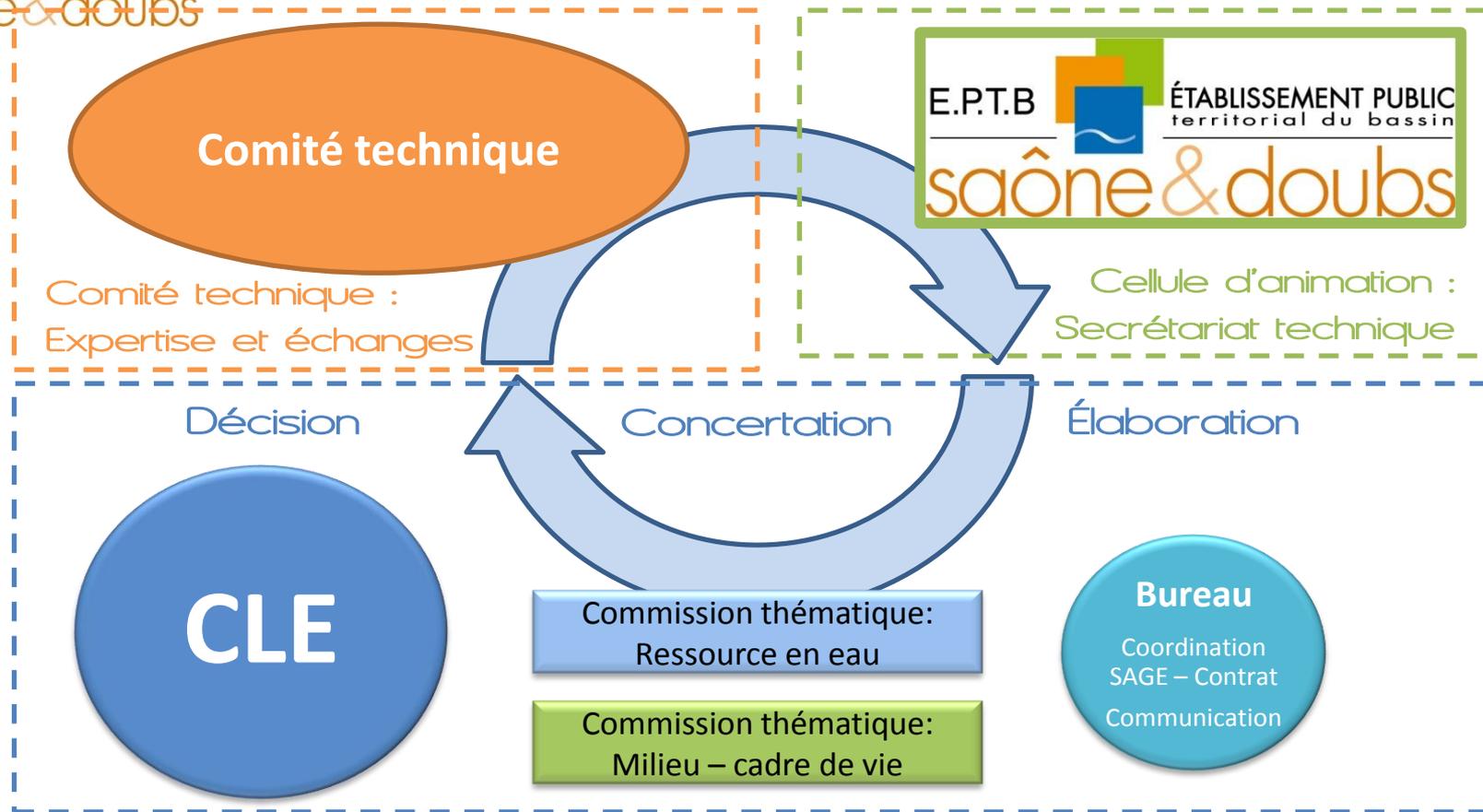
- Les missions de la CLE sont l'élaboration, la révision, le suivi de l'application du SAGE.
- Elle s'appuie sur:
 - Un bureau qui prépare les dossiers et les séances plénières de la CLE,
 - Une cellule d'animation du SAGE,
 - Un comité technique qui apporte son expertise,
 - Des commissions thématiques : ateliers de réflexions de la CLE



Le Président, les vice-présidents

- **Le Président** conduit la procédure d'élaboration du projet de SAGE par la CLE. Il est élu par les membres du collège des collectivités.
- Les **vice-Présidents** assistent le Président dans ses missions. Ils sont chargés respectivement des commissions « ressources en eau » et « milieux et cadre de vie ». Comme le Président, ils sont élus par les membres du collège des collectivités.

Fonctionnement de la CLE



Les documents du SAGE

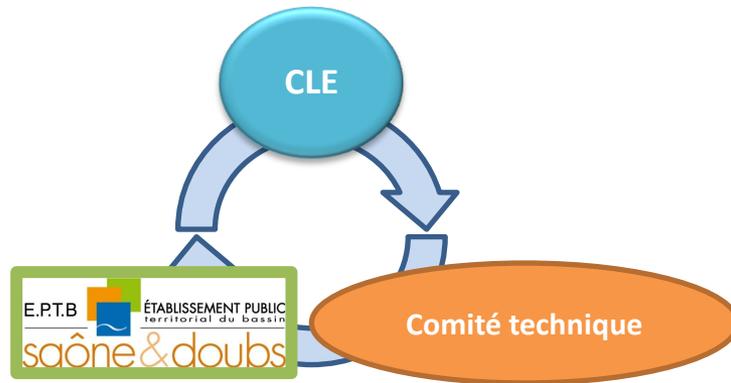
ÉTAT INITIAL
DIAGNOSTIC
TENDANCES ET SCÉNARIO

CHOIX
DE LA STRATEGIE

REDACTION
DES DOCUMENTS
DU SAGE

- **État initial** : recueil des données et des connaissances existantes (milieux, usages et acteurs)
- **Diagnostic** : évaluation des interactions entre milieux, pressions, usages et enjeux de gestion
- **Tendances et scénarios** : analyse prospective et recherche de solutions
- **Choix de la stratégie** : définition des objectifs généraux du SAGE
- **PAGD** : définitions des objectifs détaillés et des dispositions pour les atteindre
- **Règlement** : règles opposables pour assurer la réalisation des objectifs prioritaires

Le SAGE- Étapes et Calendrier



ÉLECTIONS-VOTES-DÉLIBÉRATIONS

- Président
- Règles de fonctionnement
- Vice-présidents
- Bureau

Élections – votes - délibérations

Président : Catherine LOUIS

Règles de fonctionnement de la CLE

Maîtrise d'ouvrage : EPTB SD

Vice-présidents

Commission « Milieux » : Mr Redoutet

Commission « ressource en eau » : Mr Lenoir

Commission cadre de vie: Mr Barrière

Bureau

Collège des collectivités	Collège des usagers	Collège de l'Etat
Vice-pdt « ressource »	UNICEM	
Vice-pdt « milieu »	Syndicat des irrigants	
Vice-pdt « cadre de vie »		
MR Germon	Inscription dans les commissions thématiques sur la fiche d'émargement	
Mr Bethenod		
Mr Girard		

Sites internet et contacts

- **Gest'eau:** informations sur les documents de planification sur l'eau
 - <http://gesteau.eaufrance.fr/sage/tille>
 - <http://gesteau.eaufrance.fr/contrat/tille>
- **Portail de l'EPTB Saône et Doubs** (en service en octobre):
 - www.eptb-saone-doubs.fr/tille
 - ➔ Présentation et actualités du bassin, du Contrat de bassin, du SAGE, documents produits, etc.

Contacts:

JULIEN MOREAU

EPTB Saône et Doubs - Délégation d'Is-sur-Tille

4 allée Jean Moulin - 21120 Is sur Tille

n° Tél : 03 80 75 17 21

@: julien.moreau@eptb-saone-doubs.fr